

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5939>



Moyens pour les collèges à la rentrée prochaine : toujours moins !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 5 février 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTSD portant sur les moyens des collèges s'est tenu aujourd'hui. La FSU est intervenue sur les cas de nombreux établissements. Beaucoup de collègues l'ont contacté en ayant d'ores et déjà constaté que la rentrée 2020 était intenable dans ces conditions.

Avec une dotation académique en **baisse de 150 h pour les collèges de l'Yonne**, la rentrée 2020 se fera évidemment dans des conditions encore plus difficiles que cette année. D'autant que la DSDEN garde davantage d'heures en « réserve » que cette année. La FSU 89 dénonce cette façon de procéder : en distribuant les heures à minima, on met les enseignants, les parents et les élèves sous pression.

La « norme » est désormais de 30 élèves par classe (25 en REP). Dans chaque collège, la dotation est encore un peu plus contrainte que l'an dernier : « l'autonomie de l'établissement » se résumera soit à créer une classe supplémentaire sur un niveau particulièrement chargé mais abandonner des dédoublements et/ou des projets en place depuis plusieurs années, soit avoir des classes très chargées pour maintenir les dispositifs existants.

La situation est particulièrement tendue sur l'Auxerrois où les effectifs des collèges explosent avec la fermeture de Bienvenu Martin mais où les dotations attribuées s'apparentent à la disparition des moyens REP !

Collèges ruraux ou urbains : tous touchés ! Toucy perdrait deux classes, Ancy perdrait une classe, tout comme Briennon, Chablis, Les Chaumes à Avallon et Camus sur Auxerre ... La liste n'est malheureusement pas exhaustive !

Quand nous avons parlé moyens humains, encadrement, projets, on nous a répondu taux de passage moyens dans la classe supérieure, effets de seuil, effectifs moyens par classe...

Le rectorat et la DSDEN refusent toujours de prendre en compte les ULIS dans les effectifs des classes prétextant que ces élèves ne sont intégrés que ponctuellement. Cela aboutira à plus de 30 personnes (élèves + AESH) dans certaines classes !

La FSU 89 appelle les collègues à mener des actions pour alerter parents, élèves et la presse locale de la situation propre à chaque établissement. Elle appelle à voter et faire voter contre la repartition de la DHG dans les CA des collèges, voire à boycotter ces CA si la situation locale le permet. Elle appuiera toutes les demandes d'audience auprès de la DSDEN.